

Evaluation de la situation épidémiologique

RAG 23/09/2020

NIVEAU NATIONAL

L'augmentation du nombre rapporté de nouvelles infections par le virus SARS-CoV-2 en Belgique se poursuit (Figure 1).

Cette augmentation se reflète dans l'incidence cumulée sur 14 jours (calculée sur la base de données consolidées, c'est-à-dire avec quelques jours de retard), tant au niveau national que par région (Figure 2). L'incidence nationale cumulée au 22/9 est de 136/100 000.

Une partie de l'augmentation du nombre d'infections signalées pourrait s'expliquer par l'augmentation du nombre de tests effectués (jusqu'à 45 000 tests par jour) (Figure 3). Cependant, l'augmentation du nombre d'infections au cours de la semaine écoulée a été plus prononcée que l'augmentation du nombre de tests. Le taux de positivité (PR) atteint à présent 4%, ce qui indique une circulation plus importante du virus. L'augmentation du PR est également observée dans la tranche d'âge de 65 ans et plus, ce qui est alarmant (perspective de plus de personnes malades dans ce groupe d'âge). Le nombre de nouvelles infections dans le groupe d'âge 70 à 90 ans a doublé en une semaine.

L'incidence augmente également dans la tranche d'âge 10 - 19 ans. Cette augmentation concerne principalement les adolescents (augmentation à partir de 15/16 ans) (Figure 4). Aucune information n'est actuellement disponible sur la source d'infection de ces jeunes, mais la situation dans les écoles semble être sous contrôle, même si, comme attendu, des infections sont signalées dans un certain nombre d'écoles. Les autorités régionales rapportent surtout des foyers d'infection familiaux et deux foyers récents liés à des camps d'été au Portugal et en France (groupe 17-20 ans, au total déjà 114 tests positifs).

Le taux de reproduction pour la Belgique, basé sur le nombre de nouvelles infections, a légèrement diminué par rapport à la semaine dernière et atteint 1,280. Un nombre de reproduction supérieur à 1 indique que l'épidémie est toujours en croissance.

Le niveau d'alerte pour la Belgique passe à 4, compte tenu des éléments suivants : l'incidence élevée au niveau national et dans 6 provinces (plus de 100/100 000), l'augmentation continue du nombre de cas dans toutes les provinces et la vitesse d'augmentation (pente de la courbe). Même si le nombre de nouvelles hospitalisations reste pour le moment limité, ce nombre augmente également et va continuer à augmenter ; le taux de reproduction pour les nouvelles hospitalisations du 16 au 22 septembre est de 1,330.

Décision de classement : Niveau d'alerte 4

Figure 1 : Evolution du nombre de nouvelles infections confirmées en Belgique

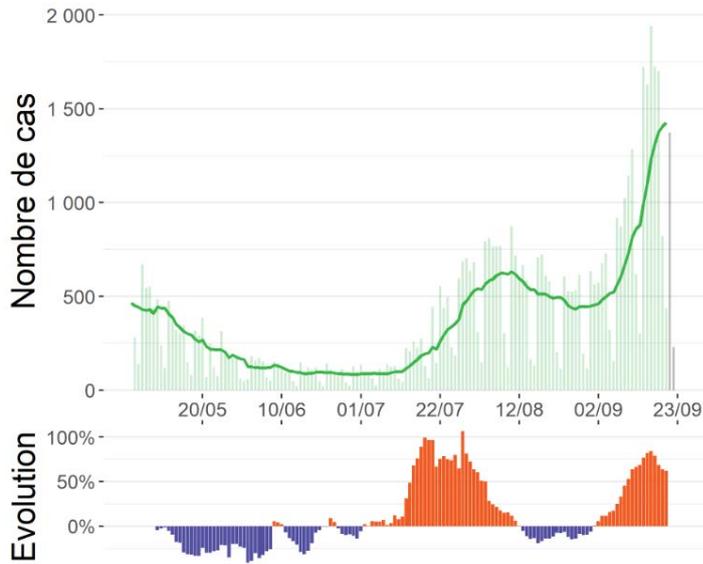


Figure 2 : Incidence cumulée 14 jours par 100 000, Belgique et par région

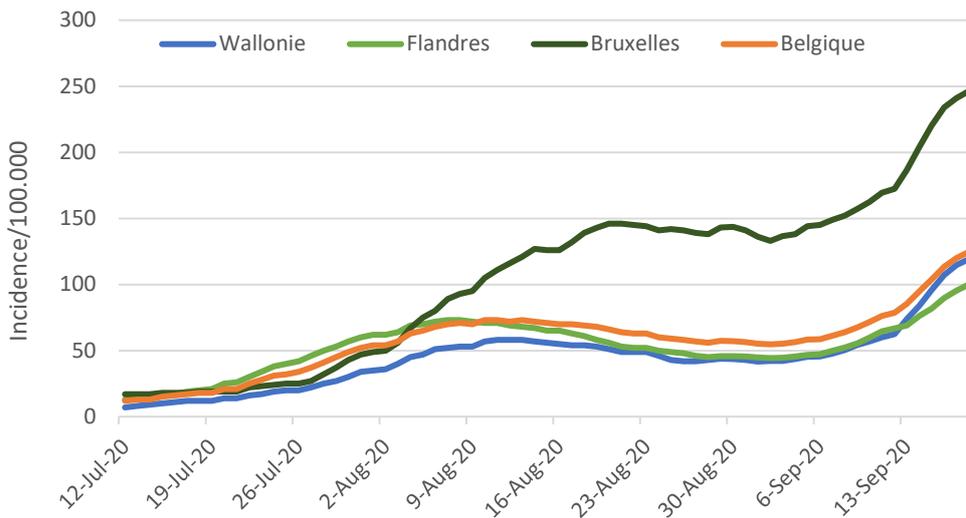


Figure 3 : Nombre de nouvelles infections et nombre de tests effectués par jour, 01/08-18/09/20

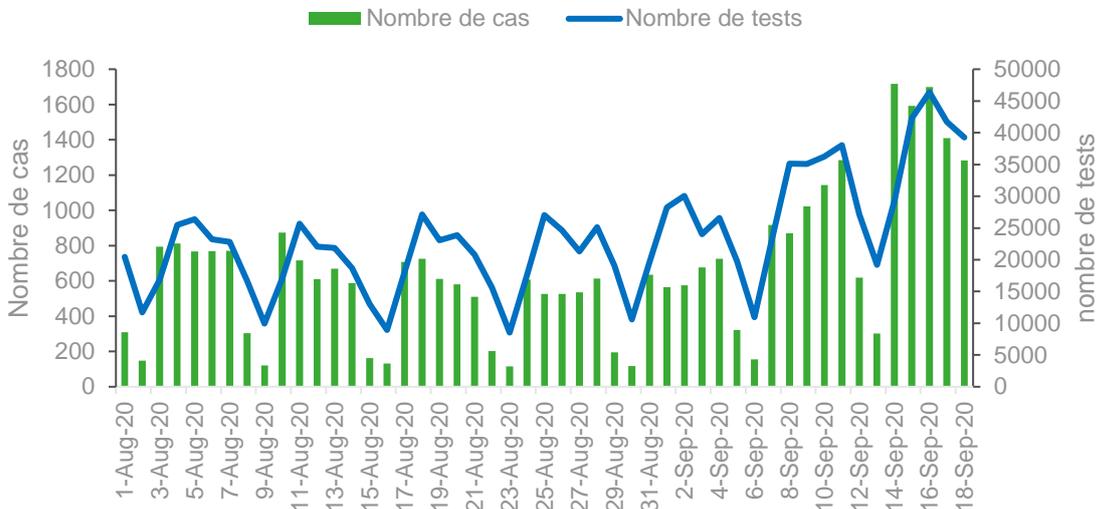
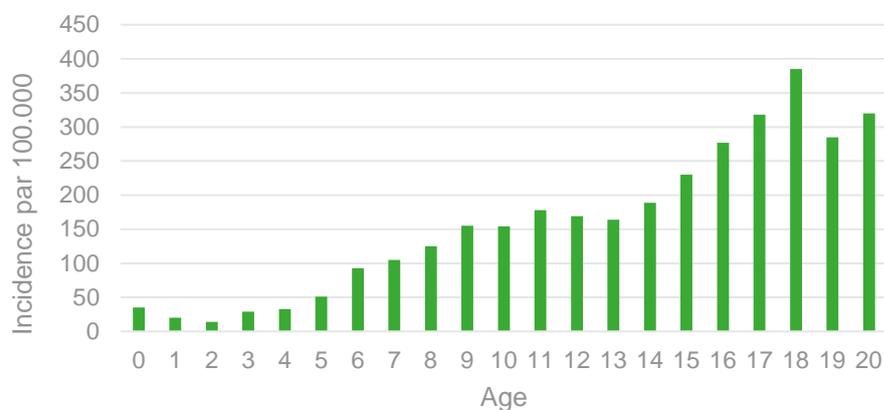


Figure 4 : Incidence de nouvelles infections par 100 000 par âge, 0-20 ans, période 01-18/09/20



PROVINCES

Une augmentation de l'incidence cumulée sur 14 jours est observée dans toutes les provinces, sauf au Limbourg où l'augmentation est limitée. La valeur R est supérieure à 1 dans toutes les provinces.

Le taux de positivité (PR) est à la hausse dans toutes les provinces, sauf dans le Limbourg et en Flandre occidentale. Il reste élevé à Bruxelles, où il passe de 5,9 % à 8,2 %, et à Liège où il passe de 3,6 % à 6,1 %.

Quatre provinces sont désormais au niveau d'alerte 3 (incidence >50/100 000) et cinq provinces et la Région de Bruxelles-capitale au niveau d'alerte 4 (incidence >100/100 000). Le niveau d'alerte a été maintenu à 2 pour le Limbourg car l'incidence ne dépasse que de peu 50/100 000, la tendance n'est que légèrement à la hausse et le R est encore autour de 1.

	Incidence sur 14 jours pour 100 000	Nombre de reproduction	Tendance	PR	Niveau d'alarme
Belgique	136	1,280	en hausse	4,0%	4
Anvers	152	1,288	en hausse	4,1%	4
Brabant flamand	112	1,375	en hausse	3,5%	4
Brabant wallon	176	1,555	en hausse	5,2%	4
Bruxelles	280	1,286	en hausse	8,2%	4
Flandre-Occidentale	72	1,139	en hausse	2,1%	3
Flandre-Orientale	93	1,172	en hausse	2,4%	3
Hainaut	102	1,325	en hausse	4,1%	4
Liège	192	1,305	en hausse	6,1%	4
Limbourg	61	1,034	légèrement en hausse	1,7%	2
Luxembourg	90	1,379	en hausse	2,8%	3
Namur	84	1,335	en hausse	3,0%	3

Les provinces où la situation est la plus préoccupante sont la Région bruxelloise, Liège, le Brabant wallon, Anvers, le Brabant flamand et le Hainaut. Dans ces provinces, l'incidence cumulée (14j) est supérieure à 100/100 000 et le taux de positivité est élevé (entre 3,5 % et 8,2 %). De plus, le nombre de nouvelles hospitalisations augmente significativement comparé à fin août en Région bruxelloise, à Liège, dans le Hainaut et à Anvers (Annexe 3).

ARRONDISSEMENTS - COMMUNES

Trente-neuf arrondissements (sur les 43 arrondissements belges) présentent une incidence cumulée sur 14 jours supérieure à 50/100 000. Parmi ceux-ci, 12 arrondissements ont une incidence cumulée (14j) supérieure à 100/100 000.

Cette semaine, on dénombre 216 communes (sur un total de 581 communes belges) avec une incidence cumulée (14j) supérieure à 100/100 000. Etant donné qu'un grand nombre de communes présente une incidence élevée, une approche par commune est moins utile et difficile à réaliser. Il faut donc envisager d'évaluer la nécessité de prendre des mesures supplémentaires au niveau des provinces, en concertation avec les communes. Ces mesures peuvent alors concerner le niveau local ou provincial.

Les communes suivantes ont une incidence cumulée sur 14 jours > 100/100 000, une tendance croissante ou stable et un PR supérieur ou égal au niveau national ($\geq 4\%$) :

- Dans la province d'Anvers : Anvers, Boom, Edegem, Essen, Hemiksem, Hove, Merksplas, Niel, Schilde, Wijnegem, Willebroek, Wuustwezel, Zwijndrecht. L'incidence la plus élevée (496/100 000) et le PR le plus élevé (11,2 %) sont enregistrés à Boom.
- Dans la province du Brabant flamand : Asse, Beersel, Dilbeek, Grimbergen, Hoeilaart, Kraainem, Linkebeek, Machelen, Meise, Merchtem, Roosdaal, Sint-Genesius-Rode, Sint-Pieters-Leeuw, Steenokkerzeel, Ternat, Tirlemont, Vilvorde, Wemmel, Wezembeek-Oppem et Zaventem. L'incidence la plus élevée (321/100 000) et le PR le plus élevé (10,1 %) sont enregistrés à Wemmel. En outre, une autre incidence élevée (513/100 000) est enregistrée à Drogenbos, mais la tendance est nettement à la baisse (voir Annexe 1).
- Dans la province du Brabant wallon : Braine-l'Alleud, Braine-le-Château, Genappe, Incourt, Ittre, Jodoigne, La Hulpe, Lasne, Nivelles, Orp-Jauche, Ottignies, Rebecq, Rixensart, Tubize, Walhain, Waterloo et Wavre. L'incidence la plus élevée (323/100 000) et le PR le plus élevé (8,65 %) sont enregistrés à Tubize.
- Dans la Région de Bruxelles : l'ensemble des 19 communes. L'incidence la plus élevée (527/100 000) et le PR le plus élevé (13,9 %) sont enregistrés à Saint-Josse-ten-Noode.
- Dans la province de Flandre occidentale : Ypres (incidence 272/100 000 et PR 7,8 %). En outre, un certain nombre de municipalités ont une incidence très élevée, comme Loperinge (1 398/100 000), Alveringem (621/100 000) et Heuvelland (404/100 000), mais la tendance est fortement à la baisse (voir Annexe 1).
- Dans la province de Flandre orientale : quelques communes ont une incidence > 100/100 000, une tendance croissante et un PR $\geq 4\%$, mais la raison est connue et sous contrôle (voir Annexe 1).
- Dans la province du Hainaut : Aisneau-Presles, Beloeil, Brugelette, Charleroi, Chièvres, Ecaussinnes, Estaimpuis, Gerpinnes, Ham-sur-Heure-Nalinnes, Jurbise, Le Roeulx, Lobbes, Mont-de-l'Enclus, Montigny-le-Tilleul, Pecq et Soignies. La plus forte incidence (260/100 000) et le PR le plus élevé (11,2 %) sont enregistrés à Chièvres. L'incidence est également élevée à Braine-le-Comte (276/100 000) mais y est en baisse.
- Dans la province de Liège : Amay, Ans, Awans, Berloz, Blegny, Chaudfontaine, Crisnée, Dison, Engis, Esneux, Ferrières, Fexhe-le-Haut-Clocher, Flémalle, Fléron, Grâce-

Hollogne, Héron, Herstal, Herve, Huy, Jalhay, Juprelle, La Calamine, Liège, Limbourg, Lontzen, Modave, Nandrin, Neupré, Olne, Ouffet, Oupeye, Pepinster, Plombières, Remicourt, Saint-Georges-sur-Meuse, Saint-Nicolas, Seraing, Spa, Thimister-Clermont, Verviers, Visé, Wanze et Welkenraedt. L'incidence la plus élevée (387/100 000) et le PR le plus élevé (12,7 %) sont enregistrés à Thimister-Clermont.

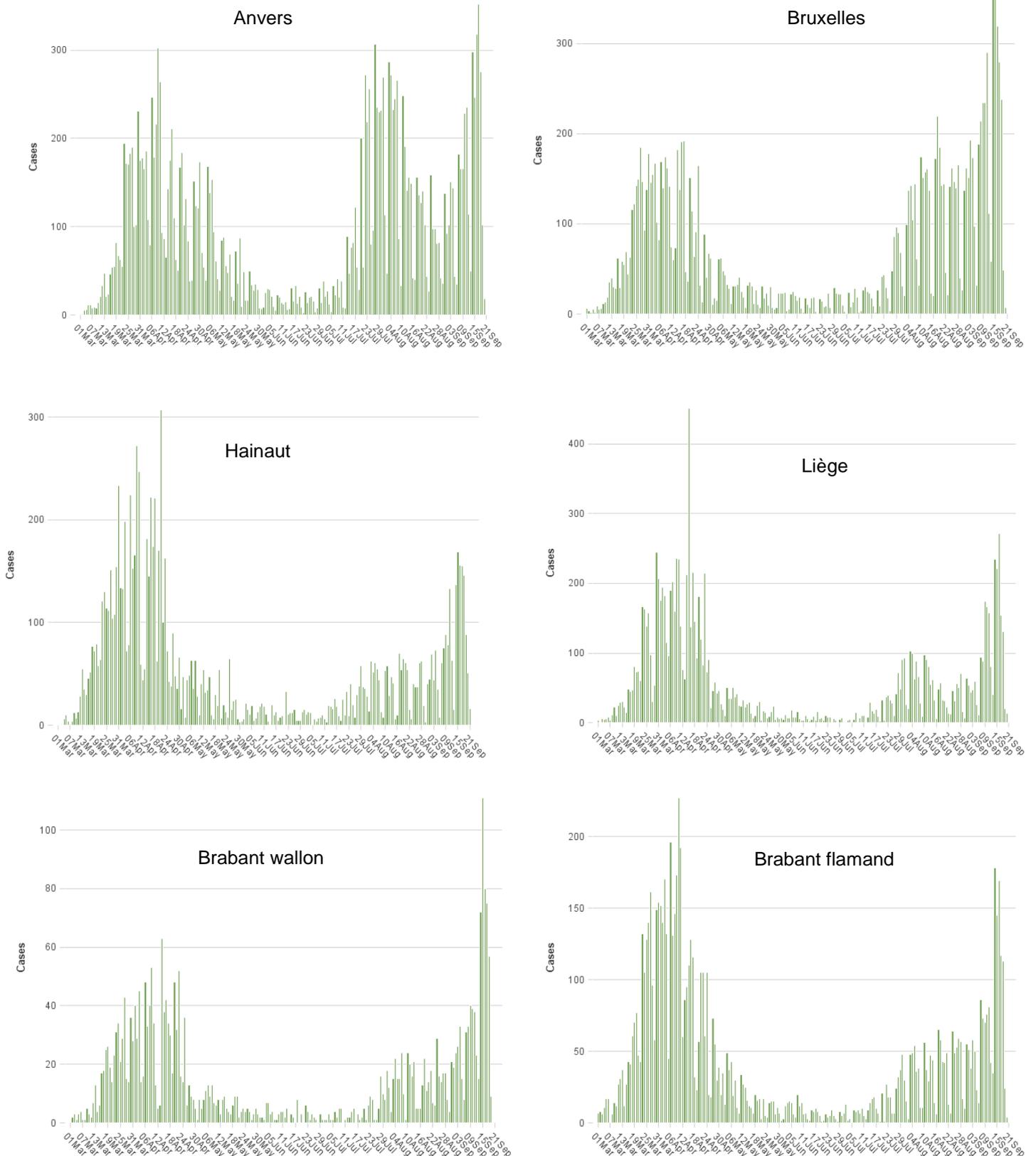
- Dans la province du Limbourg : Bocholt (incidence 183/100 000 et PR 6,7%).
- Dans la province de Luxembourg : Aubange, Bastogne, Daverdisse, Marche-en-Famenne, Saint-Léger, Tellin, Tenneville, Tintigny et Vaux-sur-Sûre. L'incidence la plus élevée (384/100 000) est mesurée à Vaux-sur-Sûre et le PR le plus élevé (8,9 %) à Tenneville.
- Dans la province de Namur : Anhée, Eghezée, Floreffe, Hamois, Mettet, Ohey, Sombreffe et Walcourt. L'incidence la plus élevée (214/100 000) et le PR le plus élevé (8,5 %) sont enregistrés à Ohey.

Annexe 1 : Points d'attentions supplémentaires

Communes où l'incidence est élevée mais où aucune mesure supplémentaire n'est nécessaire pour le moment (cause connue et sous contrôle) :

	Incidence (24/09)	Remarques
Berlare	119/100 000	Cas en maison de repos.
Heuvelland	416/100 000	Epidémie locale, lien avec le cyclotourisme/l'horéca avec d'autres ramifications dans les communes environnantes. Evolution favorable depuis la semaine dernière.
Lo-Reninge	1368/100 000	
Alveringem	601/100 000	
Drogenbos	513/100 000, en diminution	Principalement lié à une maison de repos.
Hamme	152/100 000, en diminution	Les cas liés à certaines familles font l'objet d'un suivi.
Houthalen-Helchteren	216/100 000	Transmission qui se poursuit au sein de la communauté allochtone (lien familial ou dans le même quartier). Problème connu et suivi.
Lede	127/100.000	Principalement clusters familiaux et foyer parmi des jeunes de retour du Portugal.
Ledegem	175/100.000	Infections liées à maison de repos et l'horéca. Suivi au niveau local (recherche de contacts).
Manhay	280/100.000, variable	Toujours en lien avec le centre d'asile.
Meulebeke	203/100 000, en diminution	Lié à une famille
Mouscron	313/100.000	Foyer dans une MR. Pas encore sous contrôle mais mesures prises.
Riemst	173/100 000, en diminution	Lien avec Tongres (autogarage), source probable identifiée avec transmission dans un cabinet de kiné et l'équipe de football à Riemst. Sous contrôle.
Ronse	140/100.000	Cluster dans 2 grandes familles allochtones, en diminution. Suivi de près.
Spiere-Helkijn	145/100.000	Petite commune, 5 cas en 7 jours, dont 1 famille de 3 personnes.
Wortegem-Petegem	172/100.000	Petite commune, 10 cas en une semaine, principalement 2 familles.
Zonnebeke	280/100.000	Foyer dans une maison de repos et clusters familiaux. Suivi de près.

Annexe 2 : Courbe épidémiologique pour les provinces avec une incidence (14d) >100/100 000



Annexe 3 : Nombre d'hospitalisations par semaine et par province, dans les provinces avec une incidence (14d) >100/100 000, 1/07-22/09/20

